

Mieux lutter contre les pollutions d'origine agricole



La herse étrille, avec semoir pneumatique intégré, a été achetée par le Symilav

Le Syndicat mixte du Bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (Symilav) va s'équiper de nouvelles machines, à destination des agriculteurs. Une initiative qui entre dans le cadre du contrat Rivière-Natura 2000 et qui vise à lutter

contre les pollutions diffuses d'origine agricole.

« On s'est fixé un montant plafond qui ne doit pas excéder les 20 000 € par machine », confie Fred Marteil, animateur Natura 2000 au sein du Symilav. Ces machines, en cours d'acquisition, vont équiper les agriculteurs du

secteur, pour atteindre plusieurs objectifs : limiter l'utilisation des herbicides, favoriser le désherbage mécanique des cultures et éviter le retournement des prairies et favoriser leur entretien.

« L'utilisation de ce matériel doit engendrer une diminution de l'utilisation des herbicides sur les parcelles que chaque agriculteur décide d'engager dans la démarche », nous explique-t-on, du côté du Symilav.

Le partenariat avec les CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) permet de cibler les besoins et d'engager des projets avec les agriculteurs. Le choix des machines se fait en étroite concertation pour investir de façon efficace dans du matériel alternatif au désherbage chimique et permettre qu'il soit utilisé par un maximum d'agriculteurs et sur un maximum de surfaces.

La première phase d'investissement doit permettre au Symilav d'acheter trois machines, d'ici la fin de l'année. « On a déjà acheté une bineuse équipée d'un kit de désherbage sur rang pour le maïs et une herse étrille. On est en réflexion pour une Herbasol, machine qui permet d'entretenir, rénover et régénérer les prairies », précise Fred Marteil.